

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

ARRETE N° 2023/ **330** /PM/SGG  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE NATIONAL PERMANENT DE  
SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RESOLUTIONS DU CADRE DE DIALOGUE  
INCLUSIF INTER-GUINEEN

LE PREMIER MINISTRE,

**Vu** la Charte de la Transition ;

**Vu** la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

**Vu** l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 17 septembre 2021, portant prorogation des lois nationales, Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;

**Vu** le Décret D/2022/0387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022, portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

**Vu** le Décret D/2022/0427/PRG/CNRD/SGG DU 09 septembre 2022, portant création d'un cadre de dialogue inclusif ;

**Vu** le Décret D/2022/0474/PRG/CNRD/SGG DU 07 octobre 2022, portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de la Primature ;

**Vu** le Décret D/2022/548/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022, modifiant la Structure du Gouvernement de Transition ;

**Vu** le Décret D/2022/549/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022, portant Nomination des membres du Gouvernement de Transition ;

**Vu** le Décret D/2022/0598/PRG/CNRD/SGG du 27 décembre 2022 portant Création, Attributions, Organisation et Fonctionnement du Comité National Permanent de Suivi de la Mise en Œuvre des Résolutions du Cadre de Dialogue Inclusif Inter-Guinéen ;

**Vu** l'Arrêté A/2022/2628/PM/CAB/SGG du 30 septembre 2022 portant mise en place des Facilitateurs Nationaux du cadre de dialogue inclusif ;

**Vu** l'Arrêté A/2022/2629/PM/CAB/SGG du 30 septembre 2022 portant nomination des Facilitateurs Nationaux du cadre de dialogue inclusif ;

**Vu** le Communiqué N°1 Comité National du Rassemblement pour le Développement du 05 septembre 2021, portant prise effective du pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

**Vu** l'accord conclu entre la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le gouvernement de transition de la Guinée le 21 octobre 2022

### **ARRETE :**

**ARTICLE 1 :** Conformément à l'article 3 du Décret /2022/0598/PRG/CNRD/SGG du 27 décembre 2022, les personnes dont les prénoms et noms suivent sont nommées au Comité National Permanent de Suivi de la mise en œuvre des Résolutions du Cadre de Dialogue Inclusif Inter-Guinéen :

1. Mory CONDE, Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
2. Morissanda KOUYATE, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens Etablis à l'Etranger ;
3. Colonel Mamadou Aliou SOW ;
4. Colonel Mamadou Saliou BALDE ;
5. Commissaire Divisionnaire Lancei CAMARA ;
6. Lieutenant-Colonel Lanciné CONDE ;
7. Commandant Mory Fodé DIANE ;
8. Bouya KONATE, Convergence pour la Renaissance Démocratique en Guinée (CORED) ;
9. Docteur Mamady KEITA, Convergence Centriste pour l'Espoir (CCE) ;
10. Tokpa DOUNAMOU, Coalition pour une Transition Démocratique (CTD) ;
11. Ibrahima Sory DIALLO, Alternance Démocratique pour le Changement de l'opposition Constructive (ADC BOC) ;
12. Ousmane Dady CAMARA, Coalition des Partis Politiques pour une Alternance Démocratique (COPAD) ;
13. Moussa Iboun CONTE, Conseil National des Organisations de la Société Civile de Guinée (CNOSCG) ;
14. Hadja Sonah CAMARA, Coalition Nationale des organisations de la Société Civile (CONASOC) ;
15. Halimatou BALDE, Forum National des Jeunes des partis politiques (FONAJEP) ;

16. Pr. Djenabou BARRY , Experte ;
17. Mamadou Issa Dillé DIALLO, Expert ;
18. Dr Yamori CONDE, Expert

**ARTICLE 2 :**

Le présent Arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.



Conakry, le 09 FEV. 2023

**Dr Bernard GOUMOU**